

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE DES CLUBS FFA DU 44 COMITÉ DU 17 OCTOBRE 2025

Ordre du jour de l'Assemblée générale du comité Départemental

1. **Rapport de la commission de vérification des pouvoirs**
2. **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2024**
3. **Allocution du président du CD44**
4. **Rapport d'activité de la Secrétaire Générale**
5. **Bilan financier du Comité départemental d'Athlétisme 44**
6. **Rapport des vérificateurs aux comptes**
7. **Approbation des comptes**
8. **Présentation et approbation du budget prévisionnel 2025-2026**
9. **Elections des vérificateurs aux comptes**
10. **Elections de la commission électorale**
11. **Présentation des candidats au Comité Directeur (appel à candidature pour complément)**
12. **Election du Comité directeur**
13. **Intervention des personnalités**
14. **Résultats du vote**
15. **Intervention sur les rapports des différentes commissions**
16. **Remise de récompenses aux bénévoles et salariés œuvrant dans les clubs**
17. **Mot du Président**

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE DES CLUBS FFA DU 44 COMITÉ DU 17 OCTOBRE 2025

Début de l'Assemblée Générale : 19h30

1. Rapport de la commission de vérification des pouvoirs

Nombre de clubs sur la saison 2024-2025 : 61

Nombre de voix maximum portées par les clubs : 207

Quorum : 31 clubs et 104 voix.

A l'ouverture de l'AG :

40 clubs présents sur 60 soit 66 % représentant 164 voix sur 207 soit 79%.

Le quorum étant atteint, l'AG peut avoir lieu.

2. Approbation du procès-verbal du PV d'AG 2024

Le procès-verbal 2024 est approuvé à l'unanimité.

3. Allocution du Président et bilan moral du CD

Bonjour, je voulais vous remercier d'être présents en nombre et adresser un grand bravo à tous les clubs car à la date d'aujourd'hui, le Comité a dépassé la barre des 10 000 licenciés. C'est la 1^{ère} fois que cela arrive le jour de l'AG. Le record de l'an dernier sera probablement battu. Je pense que la Ligue sera un peu dans la même dynamique car quand le 44 va bien, la Ligue va bien.

Cette année, c'est une assemblée générale ordinaire et il n'y a donc pas de vote pour élire un Comité Directeur. Je vais faire un 1^{er} bilan, avec les nouveaux qui sont arrivés et des présidents de commission qui ont changé.

Avec 10784 licenciés en fin de saison le CD 44 est en tête des Comités français avec 8% d'augmentation de licenciés. Jean-Jacques a extrait le top 10 des clubs au niveau national. Le Racing Club Nantais est en tête des clubs du 44. Le CD44 travaille avec 7 commissions actives même si le CD n'a pas toutes les commissions possibles (ex : Masters). Des présidents de commissions ont été nouvellement élus par suite de l'AG 2024 et ont démarré la déclinaison des projets du CD

Le Comité Directeur s'est réuni 6 fois durant la saison sportive. Les jeudis suivants les réunions du CoDir ont eu lieu des réunions bénévoles/salariés afin que chacun parle des projets, problématiques rencontrées et que les salariés fassent leurs retours éventuels. Il est important de garder cet échange périodique avec les salariés.

Parmi toutes nos activités il y a également la soirée des officiels qui avait été un peu oubliée ces dernières années. Je remercie le club de Carquefou qui a repris le flambeau cette année.

4. Bilan financier du Comité

Le bilan est très positif, dû à l'augmentation des licenciés, à des charges surestimées notamment sur le volet RH.

Céliane Ferraris a été recrutée au 1^{er} septembre 2025 sur un temps plein. C'est un poste de cadre pour mener à bien toutes les actions qui relèvent de notre comité et aider également le Président sur toutes les démarches avec les instances et partenaires historiques. Elle était auparavant en apprentissage Master STAPS.

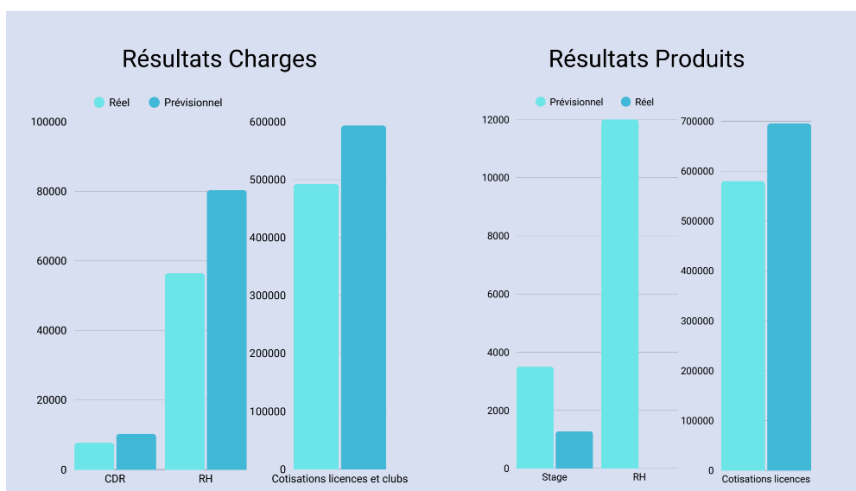
Le Comité a perdu un peu d'argent sur les places de stage qui avaient été réservées par défaut de vigilance sur des inscriptions qui n'ont pas été honorées.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE DES CLUBS FFA DU 44 COMITÉ DU 17 OCTOBRE 2025

Coté produits : le nombre des licences explique l'augmentation.

Ce sont un peu les mêmes chiffres que tous les ans sauf effectivement cette ligne relative aux cotisations des licenciés qui nous permet d'aller plus loin dans nos prévisions d'actions. Sur le tableau, vous avez la comparaison entre le réel et le prévisionnel. L'écart au niveau RH s'explique par le fait qu'on ne paie pas certaines charges et que pendant 2 mois, Céliane n'a pas perçu de salaire (juillet-août). Ce délai permettait de monter un dossier de création d'emploi auprès de l'ANS. Le dossier devrait être accepté et c'est important car une création d'emploi peut apporter des aides de l'ANS durant 3 ans à hauteur de 12 000€/an.

Poste	Charges	Produits
Fonctionnement technique CDR	7 692.93	9 747.50
Stages + déplacement stages ETD	7 085.74	1 280
Organisation compétitions	22 700.71	846
Formation	1 419.24	0
Fonctionnement général	15 147.51	
Subventions et Partenariats		17 368
Fonctionnement RH	56 408.31	0
Cotisations Licences et Clubs	593 429.25	695 644
Divers	15	2 730.31
Abandon de frais bénévoles	8 252.01	8 252.01
Total	712 150.70	735 867.82



PRODUITS

le Conseil Départemental a maintenu sa subvention conformément à sa promesse.

Comme le résultat du comité est excédentaire, 20 000€ ont été provisionnés pour un besoin qui devient crucial : la chronométrie électrique qui coûte environ 30 000€.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE DES CLUBS FFA DU 44 COMITÉ DU 17 OCTOBRE 2025

Le budget est artificiellement grossi par les cotisations qui arrivent au Comité départemental qui fait office de boîte aux lettres vers les structures de plus haut niveau que sont la Ligue et la Fédération. Pour le reste les choses s'équilibrent. L'écart sur les compétitions vient du fait qu'on paye la location du stadium.

5. Rapport des vérificateurs aux comptes

Monsieur le Président, en exécution de la mission qui nous a été confiée lors de l'Assemblée Générale de 2024, Mr Dominique Varghani et moi-même Gérard Durand sommes rendus le 2 aout au siège du Comité départemental d'Athlétisme où la trésorière, Mme Edith RICHARD a mis aimablement à notre disposition tous les documents nécessaires à l'accomplissement de notre mandat de commissaires de vérification des comptes. Les pointages et vérifications nous ont permis de constater le soin apporté dans l'enregistrement des écritures, des chèques et de solder les comptes, ceux-ci étant exacts. La ventilation des différents chapitres de recettes et dépenses a été effectuée avec un grand souci de présentation aussi nette que possible. En fonction de ces considérations, nous proposons à l'Assemblée Générale de donner un quitus sans réserve à Mme Edith Richard pour la gestion de la trésorerie du Comité Départemental d'Athlétisme de Loire-Atlantique au titre la saison 2024-2025.

6. Approbation du bilan financier

Le bilan est approuvé à l'unanimité par vote à mains levées.

7. Présentation et approbation du budget prévisionnel

Sur le fonctionnement RH, les charges vont augmenter. Le CD va s'investir plus dans la commission Running dont les raisons seront expliquées ultérieurement. Céliane intervient beaucoup sur des animations. Ces budgets seront présentés à nos partenaires et subventionneurs.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

Poste	Charges	Produits
Fonctionnement technique CDR	8 250	11 300
Stages + déplacement stages ETD	9 500	2 500
Organisation compétitions	26 200	850
Formation	1 700	
Fonctionnement général	16 020	
Subventions et Partenariats		23 500
Fonctionnement RH	88 000	0
Cotisations Licences et Clubs	570 000	680 000
Divers	250	1 770
Abandon de frais bénévoles	8 000	8 000
Total	727 920	727 920

8. Election des vérificateurs aux comptes

Les 3 commissaires aux comptes sont reconduits dans leur mandat.

Pour la Commission électorale, il faut notamment pointer les clubs, faire le décompte des voix pour constater l'atteinte du quorum. Véronique Naud du MS Chantenay propose sa candidature. Les 2 candidats (avec Jean-Jacques Moreau) sont élus à l'unanimité.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE DES CLUBS FFA DU 44 COMITÉ DU 17 OCTOBRE 2025

9. Intervention des personnalités

Régulièrement sont invités La Ligue, le CDOS, le Conseil Départemental. Ce soir seule la Ligue a répondu présente en la personne de Serge Mottier président de la Ligue des Pays de Loire et depuis décembre vice-président de la Fédération Française d'Athlétisme en charge du développement du territoire.

« C'est en tant que président de la Ligue que je suis là. C'est un vrai bonheur d'être présent dans les AG de comités car c'est un moment important pour les Comités, un des moments où on est hors compétitions. C'est un temps d'échanges et d'informations et c'est surtout agréable quand il y a des bonnes nouvelles. Les finances sont bonnes, la structure des clubs est également solide avec une pré-saisie supérieure cet été. Globalement la Ligue va bien puisqu'on est à 90% de renouvellements. Mais il faut surtout regarder la prise de nouvelles licences qui est le réel indicateur. Par rapport à l'an passé c'est plutôt bien mais c'est dommage de perdre 20 à 22% de licenciés. (1 licencié sur 4). Ce sont principalement les Ecoles d'Athlé et les cadets qui sont touchés. Il est plaisant d'entendre qu'on accueille toujours autant de monde même si depuis 1 an ou 2 il n'était pas rare de percevoir une crainte sur les possibilités d'accueil par défaut d'encadrants ou de créneaux. Cela ne semble pas le cas chez vous avec plus de 10 000 licenciés. Cela signifie qu'il y a du travail de fait, même si je vais vous présenter l'évolution que souhaite la Fédération. Bravo à vous tous ! Il faut continuer d'avancer et être capable d'évoluer.

Pour vous aider la Ligue et la fédération ont mis des dispositifs en place. Vous avez tous reçu une newsletter annonçant le développement fédéral ; c'est un document lourd de plus de 100 pages sous une forme informatique PDF non imprimable volontairement. Néanmoins la fédération réfléchit à une synthèse de ce projet pour donner les grandes lignes. Pour vous sentir impliqué dans ce projet la Ligue a décidé de réaliser des Assises des Clubs. Pour le 44 ce sera le 3 décembre. L'objectif est simple : le projet Ligue n'est pas écrit, il s'arrête en 2026. Le but est de présenter le plan fédéral et ensuite organiser des tables rondes sur 4 thèmes pour qu'à la sortie de ces Assises se dessine une tendance de ce que les clubs attendent de la Ligue dans son projet. La Ligue ne fera pas un projet différent de celui de la Fédération mais ne déclinera pas tout. Les priorités seront différentes en fonction des départements. Les thèmes sont :

- La compétition et les pratiques compétitives
- Les pratiques non compétitives et nous sommes dans une région où il y a en a beaucoup (Sport Santé)
- Les équipements, les structures d'entraînement
- Notre sport dans la société actuelle ; on doit s'imprégner de la société parce qu'elle a évolué (confrontation à de nouveaux phénomènes tels que la violence, la laïcité, comportements atypiques).

Le 2nd volet qui vient d'évoluer est l'OFA et on doit vraiment féliciter les structures Ligues qui l'ont fait bouger. Cette structure a été faite contre l'avis des clubs et des Ligues. L'équipe a changé et les 1ers effets se ressentent. Lors du dernier CODIR de la Fédération il a été validé que les Ligues redeviennent les pilotes des formations. Le niveau 1 et 2 se fait comme avant. Cela va simplifier le suivi. Au niveau de la Ligue c'est Alexandra Bescond qui est référente pour toutes les tâches qu'une Ligue peut exécuter. Elle a été prise en exemple au niveau de la Fédération. Le conseil que je peux vous donner c'est de reprendre à bras le corps le sujet. La proximité pour la formation est privilégiée. La formation peut être délivrée au sein d'un club. Il faut relancer la formation. Les modules d'entrée sont simplifiés notamment chez les entraîneurs. Des explications peuvent être données par Thibault Manelphe qui est CTS dédié à la formation et qui travaille à l'OFA. Il ne faut pas que le nombre de licenciés retombe parce que des entraîneurs ne sont pas là. Le turn-over est inévitable chez les entraîneurs, il faut en être conscient. L'aide peut être aussi apportée pour la façon de communiquer avec les bénévoles du club. La formation pourra se faire sur une journée complète plutôt qu'une formation décousue module par module pour essayer d'aller plus vite. Alain Donias arrivait à former 120 entraîneurs /an aujourd'hui on est à 30. On a même connu une année à 3. La Ligue des Pays de la Loire n'est pas bonne malgré les moyens alloués.

Le 3^{ème} volet, ce sont les équipements. La fédération a enfin compris qu'elle était nulle. Hier j'avais dans mon bureau un nouveau cadre technique, un CTS adjoint du DTN. C'est la 1ère fois que cela arrive en France. Il sera chargé des territoires. L'Etat a mis à disposition un de ses salariés pour nous aider dans nos territoires. Cela a permis d'écrire la feuille de route sur 3 sujets :

- La formation (cela était déjà réglé)
- Les équipements. Une structure professionnelle de la Fédération va être construite, à savoir des salariés, (mais vu le bilan de l'année dernière ce sera sûrement début 2026) qui auront la charge de constituer un pool de compétences autour de l'équipement (référencer des fournisseurs, des plans, et ensuite décliner l'approche auprès de nos collectivités). Le Président du RCN m'a invité à écrire un courrier à la mairie de Nantes pour le stade Lecointre; après un entretien avec le président de la commission équipement, je vais solliciter un entretien avec Ali Rebouth (adjoint

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE DES CLUBS FFA DU 44 COMITÉ DU 17 OCTOBRE 2025

aux sports). Peut-être qu'avec ma nouvelle casquette cela se passera mieux et en période pré-électorale, ils ont besoin de mettre des lignes dans leur programme. En même temps, je suis démuni, car j'arrive devant lui les mains vides. Ce qu'on veut c'est vraiment avoir quelqu'un avec qui la personne en charge du dossier à la mairie de Nantes se mette en relation avec le technicien de la Fédération. En accord avec le président de la commission équipements, la 1^{ère} chose à faire c'est l'enquête au niveau du sol (déjà lancée). Il faut que la Fédération soit présente dès le début des rencontres avec les collectivités pour discuter correctement du projet. L'exemple de la Roche-sur-Yon est flagrant. Entre la 1^{ère} décision et la fin du projet, il a fallu 10 ans tout en passant d'un projet de 11 millions d'euro à 2 millions. J'espère que dans les 2 ans qui viennent, on sera performant. Félicitations Président pour les nouvelles installations comme la piste de Chaumes en Retz inaugurée cet été. J'ai écrit au maire le lendemain pour me plaindre que le monde sportif n'ait pas eu la parole. Seuls les politiques ont parlé. Cela signifie que l'on n'est pas pris au sérieux alors que le Président du Comité, le Président du club, le Président de la Ligue étaient sur place.

- La professionnalisation : parmi tous les sports l'athlétisme est un des plus mauvais concernant la professionnalisation. C'est historique. Le constat est fait que les clubs qui résistent le mieux ce sont ceux qui se sont professionnalisés. Dans les Pays de la Loire, la professionnalisation a débuté avec le Sport Santé et dans les grands clubs avec la compétition. Il existe des exceptions comme le RCN et le NMA. Il faut aller tous dans le même sens dans la qualité de la professionnalisation, avec des formations de style BPJEPS que la Fédération qui vient d'être agréée va relancer. Le BPJEPS est un diplôme d'état qui se fait en apprentissage. Si une personne d'un club est intéressée, elle pourra être mise en contact avec Thibault Manelphe qui expliquera la démarche. Il existe aussi le CQP qui concerne plus des personnes ayant déjà des compétences et un diplôme d'un bon niveau et qui aimerait être professionnalisée. La loi nous impose de posséder une carte professionnelle pour prétendre être salarié d'une entreprise associative. Beaucoup de gens n'osent pas se lancer dans cette formation qui est plutôt simple. On peut y parvenir par le biais de la VAE. Il faut y penser car ce sont des compléments de revenus. Le CQP ne donne pas les mêmes missions que le BPJEPS car ce n'est pas de niveau similaire. Quand les clubs sont interrogés sur l'hésitation à professionnaliser 2 arguments ressortissent : le manque de moyens et la relation employeur/employé. Devenir employeur ce n'est pas évident c'est le 1^{er} frein. Dans d'autres sports ce frein a été levé en créant un groupement d'employeurs ; ce que la Ligue va entreprendre. Un groupement d'employeurs est une association spécifique et on adhère à cette association. La Ligue va piloter le groupement structuré par Antoine Château. La Ligue du tennis de table a déjà mis ce dispositif en pratique depuis 9 ans, la Ligue d'athlétisme reprendra le même modèle. Le but est de supprimer le frein de l'employeur. Le groupement s'occupe de la partie RH (contrat de travail, application de la Convention Collective, suivi). Le groupement d'employeur met à disposition du club cette personne qu'il aura conjointement recrutée. Le groupement d'employeur ne va pas choisir un salarié qui n'aura pas été choisi auparavant par le club. Il y a beaucoup d'échecs dans l'emploi. Il suffit de lire les sondages ; la DRAJES nous fait remarquer que l'athlétisme devrait avoir plus de salariés si on totalise le montant des aides à l'emploi sur 10 ans qui a été donné. Cela équivaut à 6 à 7 par an. On devrait avoir au minimum 70 à 80 salariés. En réalité c'est seulement 1/3 qui reste. Soit ils partent dès le début, soit ils sont mal managés et s'ensuit une certaine usure. Parfois le salarié est mal encadré et doit assumer toutes les responsabilités. Ce groupement d'employeurs permet ce suivi avec des bilans, des évaluations. Pour le nouveau CTS (qui vient du triathlon) en charge du développement territorial, une vraie méthodologie sur l'emploi sera à développer.

Enfin voici le dernier point que je veux aborder et s'il est accepté par les clubs lors de l'AG : la Ligue des Pays de Loire et la Ligue de Bretagne sont les 2 seules en France à ne pas collecter directement les fonds d'approvisionnement SIFFA. Dans le 44 cela ne pose pas de problème, mais dans les départements où ce sont des bénévoles qui assurent la mission, ils commencent à saturer comme c'est le cas en Mayenne. La problématique est que les fonds remontent de manière très lente à la Ligue et à la Fédération. La Fédération a sommé les Ligues d'accélérer le phénomène. Dès la rentrée 2026, la Ligue pilotera cette mission de collecte. Le gros avantage c'est que les fonds seront directement versés à la Ligue qui reversera la part aux Comités. Aujourd'hui tout se passe par chèques ce qui demande un certain temps. Sur juillet août toutes les institutions connaissent des tensions financières et si septembre ça ne remonte pas rapidement cela peut être compliqué et la Ligue ne réapprovisionne la Fédération que fin septembre alors que des licences ont été encaissées dès le 15 juin.

Cette dernière annonce déclenche des questions dans l'assemblée :

- La rapidité ne venait-elle pas du fait que les clubs s'adressaient directement au Comité qui créditaient immédiatement
- Ce transfert de mission des Comités vers la Ligue ne va-t-il pas augmenter la charge de travail du ou des salariés de la Ligue et induire des augmentations de coûts ?
- 60 structures versaient au Comité 44 et les 5 Comités reversaient à la Ligue. Dans la nouvelle formule, la Ligue va devoir faire face à 195 structures ; cela va être beaucoup moins souple et est-ce que la réactivité sera aussi présente ?

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE DES CLUBS FFA DU 44 COMITÉ DU 17 OCTOBRE 2025

Il convient aussi de préciser que la Ligue de Bretagne et celle des Pays de Loire étaient les 2 seules Ligues en avance dans le cadre des renouvellements des licences avec 90% (mais seulement à 65% sur les Bouches du Rhône).

Le Président de la Ligue répond aux questions qui viennent d'être posées

« Il y a plusieurs choses dans ce qui est dit, et qui ne va être agréable pour vous. La Ligue a reçu beaucoup d'appels téléphoniques cet été pour approvisionner le SIFFA du 44 à cause de la fermeture du Comité durant 6 semaines. Depuis 4 ans la Ligue collecte directement les fonds pour la Mayenne et le taux de renouvellement n'a pas baissé et le trésorier de la Mayenne trouve que les clubs sont plus vertueux avec la Ligue qu'ils ne l'étaient avec lui car ils savent que ce sont des salariés qui sont en face. L'argent qui est sur le SIFFA appartient aux clubs et doit apparaître dans le bilan, il est important d'y mettre des sommes raisonnables mais d'être sécurisé. C'est une charge nouvelle pour la salariée qui gère la comptabilité de la Ligue mais dans son travail quotidien, des allègements de tâches ont été possibles grâce au logiciel de comptabilité. Des pistes de réflexion sont engagées pour regarder comment automatiser cet approvisionnement de façon hypothétique comme le fonctionnement de la E boutique, on pourrait acheter un lot de licences et ensuite chaque structure se les procure en fonction de ses besoins sans contrainte de dates ou de jours avec un paiement par carte bleue ou par virement sur un compte spécifique. Actuellement le problème rencontré est que des clubs versent de l'argent sans pouvoir être identifiés car le bordereau n'est pas correctement rempli ». Tout cela sera présenté à l'AG de la Ligue et sera approuvé ou non par un vote. Si le vote est positif, on démarre dès avril ou mai pour que les clubs soient informés suffisamment tôt et qu'il n'y ait pas de rupture d'approvisionnement des comptes. Il existera un solde compte auprès du Comité et un nouveau compte auprès de la Ligue.

Un club témoigne de la réactivité et de l'efficacité du comité pour l'approvisionnement du compte et craint de ne plus retrouver cela auprès de la Ligue.

Le Président du Comité rappelle que cet été, il n'y avait encore qu'une salariée et que les clubs avaient été informés des dates de fermeture du Comité. C'est un constat qui est fait tous les ans.

D'autres clubs interviennent notamment pour remercier l'accompagnement de Malo sur Sport Régions. Concernant Sort Région il y a une forte incitation auprès des clubs pour utiliser Sport Régions et certains s'interrogent sur le taux de prélèvement qui est conséquent. C'est un coût pour le club. Une réflexion serait nécessaire car HelloAsso est totalement gratuit.

« La Ligue ne passera pas par Sport Régions pour les comptes. Le coût avec Sport Régions c'est 100€ par an. Je me demandais comment ils vivaient. Leur rémunération est le taux qu'ils prélèvent sur les licences mais cela pose un problème à la Ligue qui ne veut pas entrer en conflit avec eux. Il a été demandé une négociation du taux global et La ligue a informé Sport Région qu'ils n'auraient pas les 200 000€ qui transitent sur le compte de la Ligue. Pour l'instant aucune réaction. »

Question dans la salle : concernant le sport santé et notamment la marche nordique pour des personnes en situation pathologique ou de handicap et qui ne savent si elles pourront marcher toute l'année, ne serait-il pas possible de faire payer qu'une demi-année ? Faire payer une licence est un frein pour ces personnes. Le club en question en supporte le coût avec les personnes qui s'arrêtent. Il faudrait avoir une réflexion sur le sujet.

Réponse de la Ligue : dans le groupe de travail sur les licences, certains membres se penchent sur la licence fédérale. Il existe plein de pistes. Au niveau de la Ligue ou des Comités ce ne serait pas très difficile à mettre en place ; encore faut-il que la Fédération soit d'accord. C'est un sujet récurrent, mais pour l'instant aucune décision n'a été prise tout comme la mensualisation de la licence.

Question de la salle : un club a reçu de la FFA une amende de 500€ pour l'absence (pour raisons médicales ou de travail en urgence) d'athlètes inscrits sur le marathon de Vannes. Ce club aura aimé être prévenu à l'avance car cette somme à sortir ne rentre pas dans son budget.

Réponse de la Ligue : c'est dans le règlement des courses. En France quand on reçoit une pénalité, il est toujours bon de dire qu'on n'était pas au courant avant. C'est la Ligue qui est débitée pour toutes les amendes, ainsi la Fédération est sûre d'être payée ; cette façon de faire met la Ligue en conflit avec les clubs. Il ne faut pas qualifier des athlètes sans être vraiment certain qu'ils peuvent participer.

Mot du président pour la suite de l'AG :

On passe à la partie qui retrace le travail des commissions. Je remercie Céliane qui a synthétisé le rapport d'activité de chaque commission. Pour la commission des jeunes Guy Lanoë est absent pour raison de vacances. Beaucoup de personnes siègent dans

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE DES CLUBS FFA DU 44 COMITÉ DU 17 OCTOBRE 2025

cette commission et je tiens à le souligner, c'est une commission qui fonctionne bien. Depuis que j'y suis en tant que participant puisqu'entraîneur BE-MI dans mon club, je suis intéressé pour découvrir les évolutions notamment de pratiques des compétitions jeunes dans le 44. Comme vous le savez, on est un gros département et nous sommes obligés de faire autrement ; des solutions qui conviennent à tout le monde sauf pour la personne qui prépare ont été trouvées. Nicolas œuvre sur les compétitions MI ; il a mis en place un système de groupes pour que les athlètes du triathlon n'aient 2 épreuves en même temps. C'est une vraie gymnastique et surtout il faut que cela cadre avec les horaires. Pour les jurys c'est plus agréable d'avoir plusieurs groupes de 16 athlètes à la suite, qu'un seul de 50 athlètes. Comme le travail de préparation est fastidieux, le Comité est un peu exigeant avec les clubs sur les délais d'inscription et d'engagement. En réalité le E-Logica ne permet pas ce format de groupes.

La CSO est responsable de tout le calendrier des compétitions du département ; elle travaille avec la Ligue.

10. Interventions sur les rapports des différentes commissions

CSO : Nicolas Cléder

Si on regarde la composition de la Commission, les membres sont uniquement des officiels techniques aucun représentants des entraîneurs ou des dirigeants.

116 records départementaux 18 records de Ligue 52 podiums aux différents Championnats de France : 14 Champions de France, 16 Vice-champions, 16 troisième national 10 sélections pour 6 athlètes en Equipe de France.

Ce qui n'a pas été mentionné, ce sont des athlètes qui ont une double licence par exemple FFA et sport adapté. La semaine dernière, une athlète était au Championnat du Monde de sport adapté ; Ceuzinha Gomes Sa. Elle est championne du Monde en heptathlon et 2^{nde} au lancer de javelot.

Sélectionnés

- CURSAZ Thais (RCN) - Match FRA-ITA-POR U18-U20 en salle ;
- DAVID-SMITH Julia (NMA) - Championnats d'Europe U23 ;
- OTTOU Dejan (NMA) - Championnats d'Europe U23 ;
- PICART Bastien (ACL44) - Championnats d'Europe U20, Championnats d'Europe de Marche par Equipes ;
- PROUST Léonie (NMA) - FOJE, Match FRA-ITA-POR U18-U20 en salle ;
- SOUDRIL Jimmy (NEC) - Relais Mondiaux, Championnats du Monde en salle, Championnats d'Europe en salle



Calendrier

Saison pleine concernant le calendrier départemental. Toutes les compétitions ont pu se dérouler selon le calendrier prévu. (Les athlètes ont tout de même été pénalisés par l'annulation des championnats régionaux pour cause de canicule).

Un site a été changé pour une compétition de jeunes car le site de Rezé ne pouvait plus l'accueillir. En raison de la dégradation des sautoirs, les jeux de l'atlantique de printemps ont été basculés à Nantes Beaulieu. La séparation en 2 sites (Nantes et Blain) pose un vrai problème de jury.

3 nouvelles organisations sont apparues au calendrier estival : meetings de penta lancer de Saint-Brévin, Savenay et Carquefou.

Projets d'évolution du calendrier

Des réflexions sont en cours pour revoir le format des départementaux de lancer long. (Séparer meeting régional et départementaux, enlever les minimes, prévoir plusieurs sites et dates...). Pour 2025 l'option retenue est de proposer une date différente pour les minimes.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE DES CLUBS FFA DU 44 COMITÉ DU 17 OCTOBRE 2025

Concernant les départementaux en extérieur, certains athlètes aimeraient éviter de venir sur deux jours. Nous allons étudier les horaires pour permettre aux athlètes de la même catégorie de pouvoir faire leurs concours sur la même journée, afin de limiter les frais liés aux déplacements et à l'hébergement. (Penser aux combinaisons d'épreuves les plus fréquentes : exemple poids et disque).

Enfin, une proposition du RCN, de tournoi interclubs sur plusieurs journées (soirées) est à l'étude pour redynamiser la période de février mars.

Organisations

Si certaines compétitions se déroulent sans problème, d'autres sont plus compliquées à gérer en raison du manque d'officiels, notamment les départementaux d'épreuves combinées et les compétitions jeunes. Merci aux juges qui continuent de se mobiliser, mais ce sont toujours un peu les mêmes tous les week-ends. Il faut vraiment envoyer des personnes en formation pour être moins sollicité.

Nous rappelons aux clubs que les jeunes juges ne font pas partie des quotas (1 pour 5 athlètes) mais viennent en complément du jury.

Nous avons de plus en plus de masters dans le département, mais pas assez de juges pour créer des départementaux spécifiques. Par suite de problèmes sur les concours de lancers, nous avons décidé que les athlètes ne lançant pas le poids d'engin de la catégorie senior ne pourraient plus bénéficier de 3 essais supplémentaires.

Equipement

Le comité a fait l'acquisition de 4 blocs de départ et d'un pistolet électrique. L'objectif est de permettre à nos jeunes starters d'officier en extérieur (l'utilisation des pistolets classiques étant interdite pour eux).

Il y a en projet de renouveler la caméra d'arrivée (Caméra couleur HS). Nous n'avons pas de devis à ce jour.

116 records départementaux, 18 records de Ligue, 52 podiums aux différents Championnats de France : 14 Champions de France, 16 Vice-champions, 16 troisième national 10 sélections pour 6 athlètes en Equipe de France.

CDJ : (président Guy Lanoë)

La saison 2024 2025 en résumé :

Cette saison, environ 20 personnes sont intervenus lors de 4 visioconférences réalisées par la CDJ et dans les différents groupes de travaux. Ce sont principalement des entraîneurs des U10, U12, U14 et U16, et de la plupart des clubs de jeunes du 44. Nous discutons essentiellement des calendriers, des différentes compétitions, avant pour les organiser et après pour en faire un bilan. Nous parlons également des jeunes juges.

Cross

Lors des départementaux, la participation était bonne à Vertou : 192 éveils (+50) et 46 poussins(es) (-29) au Kid's cross départemental ; 162 poussins(es) (+37), 211 benjamins(es) (+14) et 178 Minimes ont participé au cross départemental. Une équipe du 44 a participé à la Coupe des Ligues Minime lors des Championnats de France de cross à CHALLANS le 1^{er} Mars.

Indoor

-540 benjamins et minimes ont participé au triathlon départemental.

Les compétitions se sont très bien déroulées avec une journée pour les benjamins et une journée pour les minimes et une organisation par groupes qui demande beaucoup de travail en amont.

Pour les poussins (U12), le kids athlé départemental a rassemblé 257 jeunes sur 9 ateliers différents répartis dans les 2 salles du Stadium, les éveils (U10) ont aussi pu faire un kid's athlé départemental, ils étaient 177 présents sur 6 ateliers, une très belle journée pour les jeunes.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE DES CLUBS FFA DU 44 COMITÉ DU 17 OCTOBRE 2025

Saison estivale

Les compétitions se sont déroulées sur le même principe avec l'organisation par groupes.

Pour les jeux de l'atlantique, 2 lieux Nantes (Beaulieu) et Blain, avec la même répartition des clubs que l'an dernier ce qui a permis une fin de compétition correcte (236 et 237 participants).

Le triathlon départemental a été organisé sur une seule journée le matin pour les U14 et l'après-midi pour les U16. Au total 409 athlètes ont participé, 26 en moins par rapport à la saison précédente, et beaucoup moins qu'aux jeux de l'Atlantique, les 2 lieux cumulés, c'était le samedi du weekend de la Pentecôte ceci expliquant peut-être cela.

Comme pour la salle nous avons organisé un kid's athlé pour les U10 le matin et pour les U12 l'après-midi à Bouaye avec une participation correcte 137 (+41) U10 et 102 (-24) U12, mais comme l'an dernier bien moindre qu'en salle.

Jeunes juges

La formation départementale des jeunes juges a eu lieu le 2 décembre avec une formation théorique sur le terrain et un examen écrit dans la foulée comme le veut le protocole jeunes juges.

Cette année 67 jeunes ont suivi cette formation, actuellement **30 sont validés** et ont donc participé aux 3 compétitions nécessaires en tant que juge.

N'hésitez pas à me contacter pour valider les autres dès qu'ils ont 3 validations sur leur Feuille de suivi terrain en m'envoyant un scan de celle-ci.

Pour cette nouvelle saison, la formation théorique aura lieu le 29 novembre au Stadium, avant le triathlon départemental U16 afin que les jeunes puissent faire leur 3 compétitions rapidement de façon à les valider dès le printemps pour les équip'athlé et leur permettre de suivre la formation régionale.

10 jeunes juges départementaux du 44 ont suivi la formation régionale au Stadium le 7 décembre 4 en sauts, 3 en lancers, 3 en juge départ, **6 validés**. Puis 15 autres à Ancenis le 19 avril, 8 en sauts, 2 en lancers, 2 en juge départ, 3 en courses ; **6 sont validés**.

Une nouvelle formation régionale aura lieu le 6 décembre au Stadium avant le triathlon départemental U14, des invitations vont être envoyées aux JJ départementaux. Une autre formation régionale sera programmée au printemps.

Cette saison **7 jeunes juges du 44** se sont présentés à la **certification Nationale**, 6 sont reçus, (Anna CHOLET reçue à l'écrit mais n'ayant pas pu faire la pratique à La Flèche (compétition annulée)

Maïa GOND en sauts, Paul LEGALLAIS, Bastien PENSEC et Simon EVEN en départ du RCN ; Aaliyah ALBERT DJAIDI en sauts et Adonis HALGAND ZEQRIRI en lancer de l'ACL 44(Missillac).

Pour la saison 2025 2026 cette certification Nationale se fera par la ligue aussi bien en théorique qu'en pratique vers la mi-mars pour la théorie, attention, les candidats devront être validés JJC avant le 1er novembre.

La CDJ a organisé un stage pour des athlètes Minimes et des jeunes juges les 29 et 30 mars à La Baule.

30 jeunes y ont participé dont 6 jeunes juges. Ce stage sera reconduit cette saison, les invitations seront envoyées plus tôt car beaucoup n'ont pas pu y participer, prévenus trop tard.

La CDJ va relancer le challenge athlé 44, il sera réservé aux U14 avec une partie individuelle et une partie collective, les modalités vous seront communiqués début novembre.

Certains clubs ne sont pas représentés, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer à cette CDJ.

Nicolas Cléder évoque le manque de représentants entraîneurs des Ecoles d'Athlé, surtout pour organiser les KIDS Athlé et les cross.

Bonne saison 2025 2026.

CDR : Jacky Beaujeault

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE DES CLUBS FFA DU 44 COMITÉ DU 17 OCTOBRE 2025

Beaucoup de travail a été fait ; la commission comprend 8 membres dont 1 femme. La CDR est en attente d'une réponse de la FFA sur le plan juridique pour donner suite à une décision prise lors des Assises des organisateurs FFA. Le running génère beaucoup de travail pour les salariés du Comité et les bénévoles et ne rapporte rien, sachant que de nombreux coureurs ne sont pas licenciés. Il a été décidé de mettre en place une contribution de 10 centimes pour les non licenciés. Dans un 1^{er} temps ce sont les organisateurs FFA qui vont faire le test. En 2027 ce seront les autres organisateurs qui seront impactés.

4 réunions + 1 assises du cross + 1 plénière du running + 1 organisateurs de cross En 2024 :

74 000 participants pour : 66 organisations

6 cross la CDR soutient les 3 cross historiques que sont Couëron, la Chapelle sur Erdre et la Chantrerie qui sont en perte de vitesse face à la concurrence des trails.

14 organisations labellisées En 2025 :

76 manifestations au calendrier. L'arbitrage est complexe et génère quelques conflits. Des organisateurs privés arrivent tel Holy Games (société d'événementiels privés) qui organisent déjà le Paris Eglises Tours et le Versailles Eglises Tour et qui souhaiterait organiser le Nantes Eglises Tour en 2026. La mairie et la CDR ont découvert cela.

13ème cérémonie des récompenses le 21/11

Perspectives : Contribution des non-licenciés au CDA, augmentation de la tarification pour les organisateurs non FFA en 2028, prise en charge des frais liés à la SACEM uniquement pour les clubs affiliés.

Il faut renforcer l'équipe en particulier sur les mesurages car il n'y en a que 4. 13 courses sont à mesurer cette année.

Le sujet de la contribution suscite des questions dans le public : Ne pourrait-il y avoir des licences à la journée ou à la compétition comme le triathlon ? le Président de la Ligue répond que la FFA a cette particularité c'est qu'elle n'est pas propriétaire des manifestations. L'appel au don par les clubs ne sera sûrement pas accepté car une association ne peut pas faire de dons ; elle peut verser une cotisation de 10 centimes ; le terme de don ne me paraît pas approprié. Il serait plus adapté de faire une cotisation variable en fonction du nombre d'arrivants non licenciés. La FFA est en pleine réflexion (aucune décision n'est encore prise) autour du PPS et du running. Le ministère, les juristes travaillent sur le sujet et sans doute des éléments ont bougé car je suis convoqué mardi matin à une réunion en Visio du bureau fédéral sur ce sujet et le 12 novembre le CODIR de la FFA sera spécifiquement sur l'environnement du running. Le PPS est un outil qui appartient à la FFA, il a été validé par le gouvernement, le ministère. C'est probablement à partir de là que va se construire quelque chose. Les enjeux financiers sont énormes. La licence à la journée est impossible car tous les organisateurs ne sont pas affiliés FFA. C'est compliqué juridiquement car les non licenciés ont eu l'habitude de courir sans prendre une cotisation et des grands groupes se sont engouffrés dans le paysage du running. Dans le pool de discussion, il y a A.S.O. et ces grands groupes sont indifférents à ce qui va se passer avec le PPS même s'il devient payant dans l'avenir. Cela ne leur retire rien sur le dossard. Ils sont remontés si on va sur le droit dossard. Un travail global sur le running va être entrepris.

Commission santé forme : Pascal Delage

Continuité du partenariat ICAPS (Promotion de l'activité physique auprès des scolaires) avec 2 classes ; Mise en place du Diagno'form Kid avec 3 classes, en collaboration avec l'USEP ; avec un bilan remis aux professeurs des écoles et des parents. Les professeurs qui sont partie prenante mettent en place l'activité physique et au mois de juin, est fait un nouveau bilan.

Thématiques en projet : Freins médicaux à la pratique sportive féminine, Réflexions autour des violences sexistes et sexuelles pas seulement liées à l'athlétisme. Il faut alerter

Nutrition : la Ligue a organisé récemment un petit déjeuner de la forme avec le support de l'ARSud Lac

Commission formation : Aline Mouquet

Merci à tous formateurs qui œuvrent tout au long de l'année et à Valérie pour la logistique. N'hésitez à contacter Aline ou Alexandra.

Les formateurs peuvent se déplacer au sein d'un club si plusieurs personnes sont à former.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE DES CLUBS FFA DU 44 COMITÉ DU 17 OCTOBRE 2025

Aline a demandé à chaque club de nommer un référent des officiels pour avoir un contact, pour le suivi, et l'aider dans le parcours formation.

La formation des dirigeants peut se faire par le biais du Comité s'il existe un formateur, sinon c'est la ligue qui organise. Très peu de clubs forment les dirigeants, pourtant la présence d'un dirigeant certifié est prise en compte dans la labellisation. Il faut repenser la formation des dirigeants qui est devenu obsolètes.

2025	Assistant		Juge			Attente validation terrain
	Présents	Validés	Présents	QCM Validés	Certifiés	
Marche			5	5	2	3
Saut			10	8	5	3
Lancer	3	3	4	4	2	2
Course			2	2	0	2
Départ			1	1	1	0
Chrono manuel			6	1		

Personnes validées Saison 2025

2025	Assistant	Assistant + Juge	Juge	Chef Juge	Juge Arbitre	
Marche	0	0	2	0	0	
Saut	6	2	11	0	0	
Lancer	5	0	5	0	0	
Course	1	0	1	0	0	
Départ	0	0	2	0	0	
Chrono manuel		0	2			
Photo Finish		0	1	0		
	12	2	22	0	0	36 certifications

En cours de formation au 31/08/2025

2025	Assistant	Juge	Chef Juge	Juge Arbitre	
Marche	0	3	0	0	3
Saut	4	7	3	2	16
Lancer	0	7	1	1	9
Course	1	9	0	1	11
Départ	0	0	3	2	5
Chrono Manuel		0	0		0
Photo Finish		1	0		1
	5	27	7	6	45 certifications à venir

Mise en place d'une adresse électronique générique : formations@cd44athle.com

Mise à jour d'informations sur le site du CD44 page FORMATIONS

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE DES CLUBS FFA DU 44 COMITÉ DU 17 OCTOBRE 2025

Demande faite auprès des clubs de nommer un référent des officiels : 4 clubs n'ont pas répondu (FER, Orvault, MSC, Varade).

Commission équipements (Bernard ROLLAND)

Il n'y a pas de commission départementale en tant que telle ; c'est une commission régionale et je suis le représentant du 44 dans cette commission.

RÔLE DE LA COMMISSION RÉGIONALE

✓ Accompagner les projets d'infrastructures : création, rénovation complète ou partielle, ...

✓ Homologuer les installations susceptibles d'accueillir des compétitions (nouvelles homologation ou renouvellement d'homologation).

✓ Partager l'actualisation des règlements techniques et normes sur les installations et le matériel ; a partir du 1^{er} novembre 2025, la réglementation évolue pour les javelots U18 de 700g avec modification du centre de gravité. Cette modification était applicable dès le 1^{er} avril mais une tolérance a été laissée jusqu'au 1^{er} novembre.

LES PROJETS ABOUTIS EN 2025 ☐

Création : Chaumes en Retz CD 44 Stade quasi complet : • Anneau de 250 m (4 couloirs) • Ligne droite de 130 m (6 couloirs) • Tour de chronométrie • Piste Longueur/Triple • Piste Javelot • Cage Marteau-Disque • Atelier Hauteur équipé • Atelier Perche à équiper



☐ Rénovation : Clisson Piste en cendrée, anneau 4 couloirs ❖ Atelier de Longueur / Triple avec piste d'élan synthétique 3 couloirs.

LES PROJETS EN COURS

✓ Rezé : Rénovation de la tribune avec intégration d'une tour de chronométrie

✓ St Julien de Concelles : Rénovation Longueur / Triple et Perche

Un autre projet nous inquiète car il est reporté depuis plusieurs années, et c'est un stade fréquemment utilisé et c'est le plus grand stade Loire-Atlantique. C'est la rénovation du stade Michel Lecointre à Beaulieu. Il se dégrade de façon importante.

Si vous avez des projets, n'hésitez pas à nous en faire part pour qu'on soit dans la boucle dès le départ pour valider certaines étapes vraiment obligatoires notamment par rapport à l'homologation qui ne seront pas données par le maître d'œuvre.

VISITE HOMOLOGATION 2026 Planning à établir :

- Blain
- Savenay
- Rezé
- Bouaye
- Nantes Lecointre ?
- La Baule
- Procé

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE DES CLUBS FFA DU 44 COMITÉ DU 17 OCTOBRE 2025

Merci de votre attention.

Mot du Président du CD : « avec Céliane qui pilote le sujet, le comité directeur du CD s'est posé la question de la formation des secouristes. En tant que club d'athlétisme, combien de personnes sont capables d'intervenir en cas d'incidents sur un stade ? La décision a été de proposer des formations, principalement aux entraîneurs.

Formations PSC

Proposition d'organisation de sessions de formations PSC à destination des entraîneurs
Formations organisées en regroupant les clubs de même secteur pour limiter les déplacements

- Frais de formation à la charge des clubs/stagiaires
- Environ 60€/stagiaire
- 17 clubs ont répondu
- 45 entraîneurs intéressés



11. Remise des récompenses


On va passer à la remise des récompenses. Il existe plusieurs niveaux de récompenses. Le CD a institué la Reconnaissance du Comité ; un certain nombre de récompenses est octroyé par la Ligue avec celles octroyées par la Fédération. Le bronze et l'argent seront remis aujourd'hui, les médaillés d'or seront récompensés lors de l'AG de la Ligue.

Récompensés


Ligue

Comité

DAVID Aurélien (RCN)
GARNIER Simon (NMA/SNAC)
LEGALLAIS Anna (RCN)
LI DESTRI Eric (UACS)
LORGEUX Yannick (RCN)
MASSIDA Christelle (NMA/HAC)
PELLOUIN-GROUHEL Anne (ACPA)
PEUDENIER Marine (RCN)
PIERRE Théo (NMA/SNAC)
ROCHER Paul (RCN)



BRETEL Olivier (RCN)
CHAPEAU Nadine (ENL44)
GANDONNIERE Richard (ENL44)
HERMOUET Hugo (ASBR)
LALOUF Antoine (NMA/SNAC)
LE BOULAIR Jean-Marc (ACL44/ESCO St-Nazaire)
MERCERON Michel (ACPA)
PLOQUIN Fabrice (NMA/ACC)



DELMAR Marie-Pierre (ASBR)
LE BOZEC Nicolas (RCN)
NICOLAS Marie (ENL44)
PIQUET Bruno (ALB)
REINHARD Christophe (NMA/ACC)

BRIAND Pascal (Es Couëron)
CHAPEAU Madeleine (ENL44)
DOMINGIE Yves (CAC)
HURUGUEN Emmanuel (NMA/ACC)
MAHE Ginette (NEC)

Fin de l'AG : 22h15